



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Guéret, le 23/02/2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Plan de relance

#### Un appel à projets pour développer les jardins partagés et collectifs

Dans le cadre du Plan de relance, le Gouvernement lance un appel à projets pour développer les jardins partagés et collectifs. Ainsi, ce sont 50 000 € qui vont être alloués à la Creuse pour soutenir les initiatives de jardins partagés ou collectifs avec l'objectif d'une production de produits frais pour les habitants.

**Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux.** Les aides seront accordées rapidement au niveau local pour des **investissements matériels** (outils de jardinage, fourniture et pose d'équipements) et **immatériels** (prestations d'ingénierie, études de sols), avec possibilité de prestations annexes de formation, d'accompagnement du porteur pour aide au lancement et à la consolidation du projet.

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le Plan de relance veut entretenir cette dynamique.

Tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux du développement durable, de transition agroécologique et climatiques, d'alimentation et de biodiversité. La participation des habitants à la vie du jardin (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections etc.) et la gestion du site sont aussi attendus. Il s'agit de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier en lien avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraites, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximités,...), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

L'appel à projets et le cahier des charges sont publiés sur le site internet de la préfecture à compter du 22 février 2021. <https://www.creuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-et-emploi/Economie/France-Relance2/Appel-a-projet-du-plan-de-relance/Developper-les-jardins-partages-et-collectifs>

Ouverture du dépôt des candidatures : 1er mars 2021

Clôture des candidatures : 15 août 2021

Pour plus d'information, saisissez la référente, Mme PLUQUET : [maud.pluquet@creuse.gouv.fr](mailto:maud.pluquet@creuse.gouv.fr) , objet du mail : [AAP 2021 – Jardins partagés ou collectifs ]

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [maimouna.diallo@creuse.gouv.fr](mailto:maimouna.diallo@creuse.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse